

pense, c'est très raisonnable... Tout n'est pas si mauvais dans la loi allemande... Elle a bien abrégé les cérémonies dans nos études. ”

Le père Mathias écoutait à peine. Il regardait avec curiosité au dehors, par-dessus le petit mur d'appui du jardin de la brasserie : “ *Mein Gott !* s'écria-t-il. Qu'est-ce que Joos, le joueur de clarinette, a donc avec l'autorité !... Là-bas, au coin de la rue... Le gendarme vient de le pincer au passage... Ils n'ont pas l'air de s'expliquer en amis.”

Le notaire se pencha et regarda du côté où l'on apercevait Joos avec le gendarme. Il bêla un bon gros rire alsacien, qui dura un tiers de minute. Puis il reprit : “ Ah ! parbleu ! Joos ! sa clarinette ! son kirsch ! L'animal !... On lui a fait son affaire le mois dernier au tribunal des échevins. Le juge de paix lui a fourré pour quarante-huit heures de prison... Joos sans doute barguigne à les faire, et le gendarme aura reçu une commission pour lui... Brave Joos, va ! Il a eu beau dire aux échevins : — Je suis un honnête homme ; je n'ai jamais volé un sou à personne, ni trompé personne, je n'ai jamais eu de batterie... — Honnête homme, je ne dis pas non ! Ce n'est pas une raison... Il avait commis aussi une grossièreté trop forte... Il ira en prison quarante-huit heures pour délit d'*Unfug*, ou il payera l'amende ; ça lui apprendra à boire le kirsch à plein verre et à perdre dans le kirsch la notion de ce qui convient...”

Ici je ne pus m'empêcher d'entrer dans la conversation : “ Pardon, Monsieur le notaire... *Unfug !* Qu'est-ce que cela peut bien être ?

— C'est vrai, vous ne pouvez pas savoir... *Unfug* c'est tout ce qu'il n'est pas permis déceimment de faire.

— Et c'est là toute la définition du délit ! Diantre ! Avec ce délit-là un juge malveillant ou qui aurait l'esprit de travers peut envoyer toute l'Alsace en prison.

— Oui, observa le notaire, si c'était le juge qui jugeait le fait ; mais les juges du fait sont deux habitants notables qui assistent le juge de paix. On les appelle échevins. Si vous aviez à Paris le délit d'*Unfug*, cela vous tirerait bien d'embarras pour purger vos boulevards de certaines gens et de certains tableaux... Mais il vous faudrait aussi les bourgeois notables... *Unfug*, ça comprend tout ce qui offense les yeux, les oreilles et les mœurs ; et deux échevins libres pour décider s'il y a eu *Unfug*, c'est encore la meilleure des définitions. Les Allemands ont quelquefois de bonnes idées. ”

Ainsi parla le notaire. Puis il avala son bock, se poulécha les babouines, reposa méthodiquement le bock sur la table bien vernie, et termina avec un ton de gravité, par ce vœu subit, qui ne surprit pas ses interlocuteurs, mais que rien jusque-là n'annonçait :

“ J'en ai par-dessus les épaules de leurs améliorations... S'ils pou-